

La révolution française et nous, Daniel Guérin

mardi 19 novembre 2013, par [Robert Paris](#)

<http://www.matierevolution.fr/spip.php?article1082>

"Lors de chaque mouvement bourgeois se produisirent des mouvements autonomes de la classe qui était plus ou moins la devancière du prolétariat moderne."

Friedrich Engels dans l'AntiDürhing



Chapitre I

La Révolution française n'a pas été qu'une révolution bourgeoise

" La révolution française, en effet, n'a pas été qu'une révolution bourgeoise. Elle ne nous intéresse pas seulement à titre rétrospectif, en ce sens qu'elle a porté au pouvoir la classe qui, aujourd'hui dans les secousses les plus colossales de l'histoire, est en train de perdre le pouvoir ; elle se rattache directement à nos luttes, à nos problèmes du présent, car elle a été, en même temps qu'une révolution bourgeoise, la première tentative des opprimés pour se libérer de toute forme d'oppression. (...)

La Révolution française, tout d'abord, est la première des révolutions modernes qui ait dressé sur leurs jambes les larges masses populaires, qui les ait tirées de leur sommeil séculaire et qui ait été faite en grande partie par elles. la révolution anglaise a été plus militaire que populaire. (...)

Sans doute la bourgeoisie a eu sa part dans la Révolution française. Ses idéologues l'ont préparée. Ses parlementaires l'ont menée à coups de discours et de décrets. L'œuvre législative, l'action militante des assemblées révolutionnaires ne saurait être sous-estimée.

Mais la bourgeoisie s'est montrée incapable de venir à bout de l'ancien régime féodal, clérical et absolutiste sans le concours des "bras nus". (Les bras nus sont les travailleurs, de l'artisan à l'ouvrier, au domestique et au mendiant - note de Robert Paris) (...)

Sans la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, par les sans-culottes parisiens, l'assemblée nationale aurait fini par succomber dans sa rébellion contre les baïonnettes royales. Sans la marche sur Versailles, le 5 octobre, des "bras nus" affamés et sans leur irruption dans l'enceinte de l'Assemblée, la Déclaration des Droits de l'Homme n'aurait pas été sanctionnée. Sans l'irrésistible vague de fond partie des campagnes, l'assemblée n'eût pas osé s'attaquer, bien que timidement, à la propriété féodale, dans la nuit du 4 août 1789, l'expropriation sans indemnité des rentes féodales n'eût pas été, enfin, décrétée ; la bourgeoisie eût hésité devant la république et devant le suffrage universel.

Au fur et à mesure que la Révolution va en s'approfondissant, on voit les bourgeois hésiter, s'arrêter à mi-chemin et, chaque fois, la pression des "bras nus" les obliger à pousser la Révolution bourgeoise jusqu'au bout. (...)

A ce titre déjà, la Révolution française est toujours actuelle. Car même dans la mesure où elle a été une révolution bourgeoise, où elle a porté au pouvoir la bourgeoisie et non le prolétariat, elle a été une révolution de masses. Aussi son étude nous aide-t-elle à déchiffrer les lois permanentes du mouvement autonome des masses et offre-t-elle, en même temps, à notre examen les formes de pouvoir populaire que, spontanément, les masses forgent au cours de leurs luttes ; à ce titre, la Révolution française a été le berceau, non seulement de la démocratie bourgeoise, mais aussi de la démocratie de type communal ou soviétique, de la démocratie des conseils ouvriers.

Mais la grande Révolution n'a pas été qu'une révolution de masses travaillant, sans le savoir, pour le compte de la bourgeoisie. Elle a été aussi, dans une certaine mesure, une révolution des masses oeuvrant pour leur propre compte. (...) Les masses se levèrent avec l'espoir d'alléger leur misère, de secouer leur joug séculaire. Or, le joug séculaire n'était pas seulement celui des seigneurs, du clergé et des agents de l'absolutisme royal, mais aussi celui des bourgeois (...). L'idée de s'affranchir du joug séculaire conduisait naturellement les opprimés à celle d'une lutte contre l'ensemble des privilégiés, bourgeois y compris. (...)

Pour obtenir le concours des "bras nus" et parce que la proclamation des droits de l'homme la servait dans sa lutte contre l'ancien régime, la bourgeoisie aviva en eux le sentiment que c'en était fini de la vieille oppression de l'homme par l'homme, que le règne de la liberté et de l'égalité commençait pour tous. Ces mots ne tombèrent pas dans les oreilles de sourds. A maintes reprises, les "bras nus" invoquèrent contre la bourgeoisie, contre l'oppression bourgeoise, les droits de l'homme. De même, la bourgeoisie, en s'attaquant à la propriété féodale et à celle du clergé, ouvrit la brèche dans le mur sacro-saint de la propriété. Elle s'en rendit compte elle-même et c'est ce qui la rendit parfois si timorée. (...)

Révolution permanente

A partir du moment où les travailleurs ont commencé à prendre conscience de l'oppression de l'homme par l'homme, à secouer le joug séculaire, (...) il y a "transcendance de la révolution bourgeoise en révolution prolétarienne" (Lénine cité par Trotsky dans "La

révolution permanente"). Même lorsque le conflit n'est pas encore entièrement liquidé entre l'aristocratie et la bourgeoisie, déjà un autre conflit met aux prises la bourgeoisie et le prolétariat.

Il n'y a pas deux sortes de mouvement révolutionnaire, de nature différente, l'un d'espèce bourgeoise et l'autre d'essence prolétarienne ; la Révolution tout court, cette vieille taupe comme le disait Marx, poursuit son bonhomme de chemin, d'abord au travers d'une même crise révolutionnaire, et ensuite de crise révolutionnaire en crise révolutionnaire. Même quand elle paraît assoupie, elle creuse encore. Une crise révolutionnaire n'est pas la continuation directe de la crise précédente. Il n'est pas possible de placer quelque part un poteau frontière et d'y inscrire :

Révolution bourgeoise ! Défense d'aller plus loin !

La Révolution ne s'arrête pas sur commande. Ou si elle s'arrête, elle recule. (...) Dans une société où les rapports sociaux sont tendus à l'extrême, où deux forces opposées, force révolutionnaire et force contre-révolutionnaire, se heurtent comme deux bœufs, cornes contre cornes, si la pression révolutionnaire se relâche un instant, la contre-révolution profite aussitôt de cette défaillance et prend sa revanche. Empêcher la transcendance de la révolution bourgeoise en révolution prolétarienne, faire les choses à demi, c'est s'exposer à perdre ce qui a été conquis ; laisser subsister un seul privilège c'est s'exposer à les voir renaître tous ; pour s'être arrêtés en 1793 au pied de la forteresse bourgeoise, les sans-culottes furent assommés en 1795 par les gourdin des royalistes.

Robespierre, en donnant, le 20 novembre 1793, un coup de frein à la déchristianisation, en insultant et en persécutant les "ultra-révolutionnaires", fit faire demi-tour à la Révolution, l'engagea sur une pente fatale où lui-même laissa sa tête, qui conduisit à la dictature militaire de Bonaparte et aux ordonnances de Charles X. (...)

L'autonomie du mouvement des masses

Le mouvement autonome des masses ? Lorsqu'il entend prononcer ces mots, le bourgeois fait l'étonné et l'ignorant. Quel est donc ce charabia ? Encore une abstraction issue du cerveau fumeux de quelque théoricien ? Mais, dans son for intérieur, il sait très bien ce dont il s'agit ; Son instinct de conservation le lui a appris. Le mouvement autonome des masses est sa hantise invouée, le cauchemar de ses nuits. Il ne craint rien tant que la force primitive, élémentaire que déchaînent, en certaines circonstances, les hommes de travail. (...)

Mais quand le mouvement des masses ne se laisse pas utiliser, quand il entre en lutte ouverte avec le bourgeois, alors ce dernier essaie de réduire l'importance de son redoutable adversaire. Il le défigure, le couvre de boue. Il le désigne par les mots de "populace", "éléments troubles", "pègre des grandes villes", ou bien il présente ses manifestations comme non spontanées, comme fomentées par des "meneurs". (...)

Le mouvement autonome des masses existe à l'état latent, souterrain, de façon permanente. Du fait même qu'une classe en exploite une autre, la classe exploitée ne cesse d'exercer une pression sur ses exploités afin de tenter de leur arracher une ration alimentaire un peu

moins congrue. Mais cette pression, dans les périodes creuses, est sourde, invisible, hétérogène. Elle consiste en faibles réactions individuelles, isolées les unes des autres. Le mouvement des masses est atomisé, replié sur lui-même.

Dans certaines circonstances, il remonte à la surface, il se manifeste comme une grande force collective, homogène. (...) Ainsi, à la veille de la Révolution de 1789, la mauvaise récolte de l'année précédente, aggravant la misère permanente des masses laborieuses, leur avait arraché une protestation simultanée ; et la convocation des états généraux leur avait permis d'exprimer leurs doléances communes en des cahiers revendicatifs. (...)

C'est le déterminisme du mouvement autonome des masses qui, à travers la révolution, a le plus effrayé la bourgeoisie révolutionnaire. Le bourgeois aime donner des ordres, et non à être mené. (...) On ne veut pas dire, bien entendu, que le bourgeois révolutionnaire fût désarmé vis-à-vis des bras nus. Il déploya contre eux les mille artifices de la fourberie politicienne. (...) Mais il n'empêche que, pendant un peu plus de quatre ans, le bourgeois révolutionnaire avait été à la remorque du mouvement autonome des masses.

Une expérience de collaboration de classes ?

(...) Tandis que la plupart des historiens de la Révolution ont mis l'accent sur la collaboration des classes qu'ils ont rassemblé, monté en épingle, sans en oublier aucun, les témoignages de la bonne harmonie, de la touchante fraternité régnant entre bourgeois révolutionnaire et bras nus (...) La lutte des classes n'a cessé, dans les profondeurs, d'opposer les bourgeois aux bras nus et les bras nus aux bourgeois. (...)

Au point de vue des sans-culottes, l'expérience de la collaboration de classes s'est soldée par un désastre. Les sans-culottes ont tout perdu, à la fois le pain et la liberté.

Pas d'économie intermédiaire entre capitalisme et socialisme

L'expérience de la Révolution française, dans sa dernière phase, nous enseigne également qu'il n'est pas d'économie intermédiaire, entre l'économie capitaliste et l'économie socialiste.

L'économie intermédiaire est une illusion typiquement petite bourgeoise. (...) Ces rêveries forment, de nos jours, la trame de tous les "plans" d'inspiration petite bourgeoise, des élucubrations aussi bien des plébéiens fascistes que des plébéiens réformistes. On les voit déjà éclore sous la révolution française. (...)

La bourgeoisie montagnarde, bien que toujours attachée au principe de la liberté illimitée, fut contrainte d'accorder aux bras nus quelques concessions, d'atténuer, dans une certaine mesure, les souffrances engendrées par l'inflation et la vie chère, d'agir sur la monnaie et sur les prix. Elle le fit sous l'empire de la nécessité et sans enthousiasme : elle avait besoin temporairement du concours des bras nus pour conjurer les graves périls qui, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, l'assaillaient. (...) Mais les effets de cette intervention de l'Etat, bien que non négligeables, (...) furent insuffisantes et n'apportèrent quelque soulagement aux sans-culottes que pendant une période très courte. (...) D'autre part, l'expérience prouva que les mesures de contrainte, prises à contre-cœur par les pouvoirs publics, étaient incompatibles avec le fonctionnement d'un système reposant sur la propriété privée et

l'initiative individuelle, qu'elles tarissaient les sources du profit, qu'elles aboutissaient à la paralysie de la production et des échanges. (....)

Après une courte période, la bourgeoisie révolutionnaire fit volte-face. (...) Les sans-culottes furent sacrifiés."

Les chapitres suivants sont à lire en pdf :

Chapitre Deux

Développement combiné

Chapitre trois

Révolution permanente

Chapitre Quatre

L'objectif et le subjectif

Chapitre Cinq

L'autonomie du mouvement des masses

Chapitre Six

Mouvement des masses et avant-garde

Chapitre Sept

Le problème du pouvoir





suite à venir ...

Extrait de « Bourgeois et bras nus » de Daniel Guérin :

« Les adversaires de la souveraineté populaire avaient mis la bourgeoisie en garde, dès le début de la Révolution, contre l'interprétation radicale que ne manquerait pas de tirer l'homme de la rue. A la Constituante, le baron Malouet avait lancé cet avertissement : « Vous avez voulu rapprocher intimement le peuple de la souveraineté et vous lui en donnez continuellement la tentation sans lui en conférer l'exercice. Je ne crois pas cette vue saine. Vous affaiblissez les pouvoirs suprêmes par la dépendance où vous les avez mis d'une abstraction. » De fait, les objections des penseurs bourgeois contre la démocratie directe furent bousculées par la logique populaire. A l'effroi de la bourgeoisie révolutionnaire, les sans-culottes opposèrent, maintes fois, à la soi-disant souveraineté de l'assemblée

parlementaire, la véritable souveraineté du peuple, s'exerçant directement là où il était rassemblé : dans ses sections, dans ses communes, dans ses sociétés populaires. C'est ainsi que le 3 novembre 1792, la section de la Cité présenta à l'approbation des autres sections de Paris une adresse : « Les Citoyens de Paris déclarent (...) qu'ils ne reconnaissent les députés de la Convention que comme des rédacteurs d'un projet de constitution et administrateurs provisoires de la république.

Au cours de l'insurrection manquée, du 10 mars 1793, plusieurs sections, puis le Club des Cordeliers, adoptèrent une motion, rédigée par l'« enragé » Varlet : « Le département de Paris, partie intégrante du souverain, est invitée à s'emparer de l'exercice de la souveraineté ; le corps électoral de Paris est autorisé à renouveler les membres de la Convention traîtres à la cause du peuple. » (...) Le 4 mai, une députation du faubourg Saint-Antoine défilant à la Convention, son orateur déclara qu'il était suivi de mille citoyens, « membres du souverain qui venait dicter ses volontés à ses mandataires. (...) Le 20 mai 1795, la foule des émeutiers, faisant éruption dans la salle des séances de la Convention, invoquera ses droits de souverain et un homme criera aux députés : « Allez-vous-en tous ! Nous allons former la Convention nous-mêmes ! »

La logique populaire ne partit pas d'une idée préconçue, d'une théorie de la démocratie directe. Elle n'était pas encore capable d'adresser au parlementarisme bourgeois les critiques que devait diriger contre lui la pensée marxiste et libertaire moderne. Au contraire, le peuple se laissa séduire par la fiction de l'assemblée centrale souveraine, qui frappait son imagination et lui en imposait, car elle était le symbole de l'unité de la nation, la veille encore morcelée en « états » et en « provinces ». Il ne se dressa pas contre le parlement, il tenta de lui substituer une autre forme de pouvoir, son émanation directe, que dans la mesure où le parlement, interprète des intérêts de la bourgeoisie, heurta les siens propres. (...)

Les formes nouvelles de pouvoir politique que le peuple découvrit ne furent pas une création de l'esprit, l'œuvre de doctrinaires. Le peuple n'est pas métaphysicien. Spontanément, il utilisa et élargit des institutions anciennes en leur donnant un contenu nouveau. La Commune de Paris était issue d'une vieille tradition remontant au 11^{ème} siècle, époque où le tiers-état des villes s'était constitué au sein de la société féodale et avait conquis de haute lutte les libertés communales. Au 14^{ème} siècle, la Commune parisienne, conduite par le prévôt des marchands, Etienne Marcel, s'était affrontée avec le pouvoir royal et les deux autres « états ». Tel était, en bref, l'origine historique de la Commune. Et voici maintenant comment elle ressuscita : les députés de Paris aux Etats-généraux étaient élus en 1789 par une assemblée des électeurs ; celle-ci, après la chute de la Bastille, prit en mains l'administration de la capitale et se donna le vieux nom de « commune ». (...)

Les 48 sections de Paris qui, dans le cadre de la Commune, constituèrent les foyers mêmes du nouveau pouvoir populaire, avaient une origine beaucoup plus récente. A l'occasion de l'élection en deux degrés aux Etats-généraux, le ministre de Louis XVI, Necker, avait découpé Paris en 60 districts (...) Cette opération avait pour but d'affaiblir, en le divisant, l'esprit révolutionnaire de la capitale. (...) Au lendemain du 14 juillet, la subdivision de Paris en 60 bureaux de vote qui, à l'origine devaient se réunir une seule et unique fois, fut rendue permanente. Plus tard, ceux-ci furent remplacés par 48 sections. A la veille du 10 août 1792, les sections arrachèrent à l'Assemblée le droit de se réunir en permanence ; et après le 10 août non plus seulement ceux qui payaient le « cens » mais tous les citoyens y furent admis.

Un phénomène caractéristique de toutes les révolutions consiste dans la coexistence momentanée de deux formes antagonistes de pouvoir politique. La dualité de pouvoirs, bien qu'encore relativement embryonnaire, se manifesta, avec une certaine netteté déjà, au cours de la Révolution française. (...) Nous voyons les premiers symptômes de ce phénomène apparaître dès juillet 1789. A l'orée de la révolution, il y a dualité de pouvoirs non seulement entre le roi et l'Assemblée nationale, mais déjà entre l'Assemblée nationale, interprète des volontés de la haute bourgeoisie, et la Commune de Paris, cette dernière s'appuyant sur les couches inférieures du tiers-état de la capitale. Le second pouvoir, émanation directe du peuple, ne traitait pas seulement le parlement d'égal à égal, il lui parlait à peine né sur le ton de protection (...).

La dualité de pouvoirs se manifesta de façon beaucoup plus accusée à l'occasion de l'insurrection du 10 août 1792. Dès la seconde quinzaine de juillet, les sections avaient nommé des délégués qui s'étaient réunis à l'Hôtel de ville. Le 10 août, l'assemblée des sections se substitua à la Commune légale et se constitua en Commune révolutionnaire. (...) Mais la dualité de pouvoirs est un fait révolutionnaire et non constitutionnel. Elle ne peut être que transitoire. Tôt ou tard, l'un des deux pouvoirs doit éliminer l'autre. Au lendemain du 10 août 1792, les pouvoirs de la Commune révolutionnaire de Paris et ceux de l'Assemblée s'équilibrèrent un instant. Cette situation, qui provoqua une crise politique aiguë, ne persista que quelques semaines. La Commune eut le dessous.

Le 31 mars 1793, la dualité de pouvoirs prit de nouveau une forme ouverte. Comme au 10 août, une Commune révolutionnaire s'était substituée à la Commune, et, face à la Convention et à son Comité de Salut public, elle avait fait figure de nouveau pouvoir. Mais la dualité dura cette fois que l'espace d'un matin. Le pouvoir officiel s'empressa de faire rentrer dans le néant la Commune insurrectionnelle.

Après la chute des Girondins, la lutte entre la Convention et la Commune, entre le pouvoir bourgeois et le pouvoir des masses, continua sourdement. Elle prit, à nouveau, un caractère aigu, en novembre 1793, lorsque la Commune, se substituant à la Convention, entraîna le pays dans la campagne de déchristianisation et imposa à l'Assemblée le culte de la Raison. La bourgeoisie riposta en rognant les pouvoirs de la Commune qui, par le décret du 4 décembre, fut étroitement subordonnée au pouvoir central.

En février-mars 1794, la lutte se raviva entre les deux pouvoirs. Celui issu des masses fut, alors, davantage représenté par les sociétés populaires, des sections, regroupées en un comité central, que par la Commune elle-même. Mais les dirigeants de cette dernière, sous la pression populaire, eurent à deux reprises, avant la chute des hébertistes, avant celle de Robespierre, des velléités de coup d'état. Ce fut le chant du cygne de la dualité de pouvoirs. La bourgeoisie accusa les partisans de la Commune de vouloir « avilir la représentation nationale » et elle brisa le pouvoir populaire, donnant ainsi le coup de grâce à la Révolution. (...) Le peuple s'en laissa certes imposer par la fiction de la Convention souveraine, car il ne pouvait pas encore apercevoir les vices du régime parlementaire en tant qu'institution constitutionnelle, mais déjà le parlement révélait son incapacité congénitale à suivre la marche rapide de la Révolution : tout d'abord parce qu'il était élu pour une période longue et qu'entre-temps la conscience des masses avait subi des modifications profondes ; ensuite parce que (...) il formait, non la tête de la Révolution, mais son arrière-garde. (...) Les sans-culottes sentirent d'instinct la nécessité d'opposer à la démocratie parlementaire, indirecte et

abstraite, des formes plus directes, plus souples, plus transparentes de représentation. Les sections, communes, sociétés populaires traduisirent immédiatement, au jour le jour, la volonté de l'avant-garde révolutionnaire. (...) Des communes s'étaient constituées, à l'exemple de Paris, dans toute la France. Et, tout naturellement, ces pouvoirs locaux, dans une même défiance vis-à-vis du pouvoir royal et de l'Assemblée qui le ménageait, éprouvèrent le besoin de se fédérer autour de la Commune parisienne.

L'Assemblée nationale prit ombrage de cette aspiration, elle récupéra le mouvement, et la fête de la Fédération du 14 juillet 1790 ne fut qu'une caricature de fédération, dérivée au profit du pouvoir central et du roi lui-même. Mais la notion de fédération resta ancrée dans la conscience populaire (...) Particulièrement significatif est l'appel que le comité de surveillance adressa le 3 septembre 1792, à toutes les municipalités de France. (...) Au printemps 1793, dans le feu de la lutte contre la majorité girondine de l'assemblée parlementaire, l'idée d'une fédération des communes de France, sous l'égide de la Commune parisienne, surgit à nouveau, toujours sous l'empire de la nécessité. (...) La Commune, tout en se défendant de vouloir imposer sa suprématie au reste de la France, se proposait comme le guide politique des 44 000 communes. (...) Ces velléités de fédération continuèrent à se manifester jusqu'à la chute de la Commune. Elles déplurent fort à la bourgeoisie. (...) A partir de décembre 1793, la bourgeoisie ne cessa de renforcer le pouvoir central, afin de briser toute tentative de fédération entre les communes ou les sociétés populaires. (...) La bourgeoisie s'obstina à soutenir que la démocratie de type communal était une forme régressive et non progressive par rapport au régime parlementaire. Elle accusa, avec mauvaise foi, les partisans de la Commune de vouloir ressusciter le passé. Or le nouveau pouvoir, dont la Commune était l'embryon, ne visait nullement à revenir à l'émiettement, au morcellement du Moyen Age. Il ne remettait pas en cause l'unité de la nation si chèrement conquise. Au contraire, il était l'expression de cette unité, supérieure à celle, contraignante, réalisée d'abord par l'absolutisme, ensuite par le régime représentatif et par le centralisme bourgeois. (...)

En fait, en 1793-1794, deux types de contrainte tout à fait différents s'étaient manifestés simultanément. La bourgeoisie révolutionnaire et les sans-culottes formaient par rapport à l'ensemble de la nation deux minorités. Ces deux minorités étaient d'accord sur la nécessité de briser par la contrainte révolutionnaire la résistance de la contre-révolution. Mais elles n'étaient pas du tout intéressées au même type de contrainte. La bourgeoisie révolutionnaire exerçait une « terreur » arbitraire, incontrôlée, barbare, au moyen d'une dictature par en haut, celle du Comité de Salut public (à peine camouflée sous la fiction de la Convention souveraine) ; l'avant-garde populaire voulait une « terreur » exercée à bon escient contre les saboteurs de la révolution par les sans-culottes en armes, organisés démocratiquement dans leurs clubs et dans la Commune. La confusion entre ces deux tendances à la contrainte est d'autant plus facile à commettre qu'elles prirent naissance ensemble. Quand, en avril 1793, après la trahison de Dumouriez, les bras-nus se levèrent pour exiger des mesures d'exception, la bourgeoisie révolutionnaire les suivit, mais, au lieu d'asseoir cette contrainte sur la Commune, sur les organes locaux du pouvoir populaire fédérés entre eux, elle la fit émaner d'un pouvoir central, qui prétendait tenir sa légitimité du parlement et qui se mua toujours davantage en dictature bourgeoise centralisée, dirigée non seulement contre la majorité réactionnaire du pays (aristocratie et girondins), mais également contre l'avant-garde populaire. (...)

La question religieuse joua dans la révolution française un rôle à peine moins important que les problèmes politiques fondamentaux qui viennent d'être évoqués.

Tout d'abord, elle était partie intégrante de l'assaut que les masses populaires donnèrent à l'Ancien Régime abhorré. L'hostilité des sans-culottes à l'égard de l'Eglise était une des formes de leur instinct de classe. Tandis que, dans le calme de leur cabinet, les philosophes du 18^{ème} siècle s'étaient rangés contre la religion au nom de principes abstraits, ceux de la « base » avaient vu dans l'Eglise un des principaux obstacles à l'émancipation humaine. Le scandale que qu'offraient les mœurs des hommes noirs, leur corruption et leur vénalité en même temps que leur complicité avec l'aristocratie et l'absolutisme, avaient plus fait pour ouvrir leurs yeux que les méditations des philosophes. (...) Au début du 18^{ème} siècle, un modeste curé d'origine plébéienne, Jean Meslier, avait poussé le premier cri de révolte contre l'Eglise. (...) De modestes travailleurs, copistes, colporteurs, artisans, typographes déchiffrent passionnément ces manuscrits et lièrent la lutte anti-religieuse à celle pour l'émancipation sociale. Longtemps avant 1789, ils avaient ouvert la voie à la déchristianisation. Quant à la bourgeoisie du 18^{ème} siècle, elle était tiraillée entre deux impulsions contradictoires. D'une part, elle poursuivait l'Eglise d'une haine tenace, parce qu'elle était l'un des plus fermes soutiens du vieux monde absolutiste à survivances féodales, un des plus sérieux obstacles à sa pleine émancipation, et aussi parce qu'elle convoitait les riches biens temporels du clergé. Mais, d'autre part, elle considérait, à juste titre, la religion comme une force de conservation sociale. Elle lui savait gré de maintenir le peuple dans l'obéissance, de lui apprendre à révéler la propriété bourgeoise, de le faire renoncer à une amélioration de son sort terrestre en lui promettant le bonheur dans l'au-delà. Elle redoutait qu'un peuple ayant cessé d'être encadré par les prêtres, ayant rejeté les principes moraux inculqués par l'Eglise, livré à ses seuls instincts, ne mît en danger sa propre domination de classe. (...) Dès le début de la révolution, la peur des masses populaires incita la bourgeoisie à ménager l'Eglise. Ce ne fut qu'à très petits pas qu'elle s'achemina vers la solution démocratique bourgeoise du problème des rapports entre l'église et l'Etat, à savoir la séparation des deux puissances rivales ; plus de budget des cultes ; plus de culte dominant et privilégié ; plus de manifestations publiques d'un seul culte ; la religion « affaire privée ».

Le compromis bâtard auquel elle s'arrêta tout d'abord, la constitution civile du clergé (12 juillet 1790), resta très en deçà de ce programme. Les constituants accordèrent au catholicisme la situation d'un culte privilégié, dont les desservants étaient salariés et nommés par l'Etat, liés à lui par un serment. (...) Mais la cléricaille ne leur su aucun gré de leur timidité. Le Vatican engagea le fer contre la constitution civile du clergé. Il incita les prêtres à refuser de prêter serment, organisant contre la révolution le sabotage des prêtres réfractaires. La bourgeoisie révolutionnaire se trouva donc obligée de dépasser la constitution civile du clergé. Mais le fit avec prudence (...) Les moins timorés étaient les bourgeois qui acquièrent des biens nationaux : le spectre d'une revanche de l'ancienne Eglise, avec pour corollaire la restitution des domaines confisqués au clergé, hantait leurs nuits.

N'osant supprimer le budget des cultes, on s'était bornés à le grignoter. Parallèlement, l'on s'engagea tout doucement dans la voie de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; avant de cesser ses travaux, le 20 septembre 1792, l'Assemblée législative décida que la tenue de l'état-civil incomberait non plus à l'Eglise mais à l'Etat. Enfin, des mesures furent prises qui

constituèrent un premier pas vers la suppression des manifestations extérieures du culte catholique (...)

Dès l'été 1792, les premiers symptômes d'une crise industrielle se manifestèrent. Pour relancer l'activité économique, il y avait un moyen : la guerre. (...) Du côté français, la prétention d'apporter la liberté aux pays voisins ne fut qu'un prétexte recouvrant des appétits expansionnistes. (...) La guerre dans laquelle la bourgeoisie s'était engagée d'un cœur léger, aboutit à un résultat imprévu : loin de faire diversion à la révolution, elle entraîna celle-ci plus loin dans sa marche en avant. La vie chère et la disette tendirent à détacher les bras-nus de la bourgeoisie, à dissocier les forces dont la conjugaison avait permis le renversement de l'Ancien Régime. Les masses populaires souffrirent de la faim et tout particulièrement au lieu même où leur intervention avait été décisive : à Paris. Les sans-culottes avaient offert leurs bras et versé leur sang pour la bourgeoisie révolutionnaire. Celle-ci, en guise de remerciement, les privait des denrées indispensables à l'existence.

Les premiers symptômes d'une scission entre bourgeois et bras-nus apparurent dès le début de 1792. En janvier, une agitation assez étendue se produisit dans les quartiers populaires de la capitale contre la hausse du prix du sucre. Des délégations de sections firent entendre leurs protestations à l'Assemblée, dénoncèrent les « vils accapareurs et leurs infâmes capitalistes ». Au début de 1793, l'antagonisme se précisa. A Paris et à Lyon, des mouvements d'un genre nouveau se produisirent, d'ordre purement économique, dirigés non plus contre l'Ancien Régime, mais contre la vie chère et la disette. Mais ils ne prirent que très rarement la forme de grèves, parce qu'à cette époque beaucoup de travailleurs n'étaient pas salariés (le nombre d'artisans l'emportait sur celui des ouvriers payés à la journée), et aussi parce que les salariés dispersés dans une multitude de petites entreprises, privés, en outre, par la loi Le Chapelier (14 juin 1791) du droit de coalition, ne pouvaient guère se concerter pour faire triompher des revendications de salaires.

Au surplus, les sans-culottes ne comprenaient pas bien le mécanisme, nouveau pour eux, de l'inflation ; ils ne saisissaient pas que la hausse des prix était la conséquence directe de la multiplication du signe monétaire et non pas seulement le résultat de la conspiration de quelques contre-révolutionnaires, spéculateurs ou accapareurs. Ils croyaient qu'il était relativement facile d'agir sur les prix, par la loi et par quelques mesures de police. C'est pourquoi ils demandèrent moins le relèvement du tarif des « journées » que la taxation des denrées. Pourtant quelques grèves se produisirent. Au début d'avril, les garçons boulangers se coalisèrent, exigeant 50 sols par jour et une bouteille de vin. Au début de mai, les compagnons charpentiers, tailleurs de pierre, etc..., réclamèrent une augmentation de salaires, justifiée par la hausse des denrées. En mars et en juin, la Convention dut prendre des mesures pour réprimer l'agitation gréviste dans les fabriques de papier. Mais, à la fin de 1792 et au début de 1793, les bras-nus luttèrent moins sur le plan de l'entreprise que sur celui de la section locale, qui rassemblait tous les citoyens. Les sections parisiennes se concertèrent pour faire pression sur la Convention et lui arracher des mesures contre la vie chère. Leurs députations sans cesse renouvelées portèrent à la barre de l'assemblée des pétitions qu'appuyait la foule massée au-dehors ou pénétrant dans la salle.

La bourgeoisie ne se trompa pas sur le caractère de classe que prirent ces manifestations. Sa réaction fut très vive et – le point mérite d'être souligné – elle fut unanime. Oubliant leurs querelles fratricides, l'aile droite girondine et l'aile gauche montagnarde se retrouvèrent

d'accord contre l'avant-garde populaire. Les jacobins, plus directement en contact avec les sans-culottes, menacés, en outre, de perdre leur clientèle et d'être débordés par les extrémistes, ne se montrèrent pas les moins acharnés. (...) A Paris, au début de février 1793, une délégation des 48 sections de Paris présenta à la barre de la Convention une pétition demandant une loi sur les subsistances et un prix maximum pour le blé. Une violente rumeur s'éleva dans toutes les parties de la salle. On réclama l'expulsion d'un des orateurs. Marat, l'« Ami du peuple », se fit, en cette occasion, le défenseur des possédants effrayés. (...) Au lendemain de cette journée, les députés du département de Paris éprouvèrent le besoin de désavouer par une « Lettre à leurs commettants » les auteurs de la pétition. Parmi les signataires de cette lettre, on retrouve les principaux chefs jacobins : Robespierre, Danton, Marat, Billaud-Varenne, Collot d'Herbois, Robespierre et le jeune David. (...)

Le 25, les sans-culottes passèrent à l'action directe. A la stupeur indignée de la bourgeoisie qui parla de « pillages », ils envahirent les boutiques et obligèrent les commerçants à céder leurs marchandises à des prix qu'ils avaient eux-mêmes fixés ; parmi eux, de nombreuses femmes, des blanchisseuses notamment qui se plaignaient de la cherté du savon. Le soir même, aux Jacobins, Robespierre exhala sa colère : « Quand le peuple se lève, ne doit-il pas avoir un but digne de lui ? De chétives marchandises doivent-elles l'occuper ? » (...)

Mais les bras-nus ne se laissèrent pas faire la leçon par les jacobins. (...) Le 1er mai, le ton monta encore. Les sections du faubourg Saint-Antoine envoyèrent une députation à la barre de l'Assemblée. (...) le peuple n'obtenant toujours pas satisfaction, passa à l'action directe. Les 26, 27 et 28 juin, il y eût à Paris de graves troubles. Les bras-nus, comme en février, obligèrent les commerçants à vendre leurs denrées, le savon notamment, à plus bas prix. (...) Pendant les mois de juillet et d'août, il y eut une fermentation permanente dans les faubourgs. Les sans-culottes ne s'indignaient pas seulement de la cherté des subsistances, ils souffraient aussi de leur rareté. Paris était mal ravitaillé, le pain manquait, les queues ne cessaient pas aux portes des boulangeries. A la fin de juillet, l'approvisionnement de la capitale en farine devenant de plus en plus précaire, une vive émotion s'empara des sections. (...) Le 6 août, il y eut une séance houleuse au Conseil général de la Commune. (...) Robespierre se plaignit que l'on fomentât des troubles. (...) Au cours de la seconde quinzaine d'août, à Paris, les attaques se firent de plus en plus vives contre la municipalité et son administration des subsistances. (...) Cette effervescence longtemps contenue devait aboutir au début de septembre à une explosion. (...) Le 4, dès l'aube, les ouvriers désertèrent leurs lieux de travail, se rassemblèrent au nombre de plusieurs milliers, place de l'Hôtel-de-ville. Il y avait là des ouvriers du bâtiment, maçons et serruriers notamment, des travailleurs des manufactures de guerre, des typographes, etc. Pour la première fois, le prolétariat se dégagait de la masse hétérogène des sans-culottes.

Une table fut posée au milieu de la place noire de monde. Un bureau fut formé. L'assemblée s'organisa. Une pétition fut rédigée et soumise aux assistants. Une députation fut nommée (...) et fut réclamé que fussent prises un certain nombre de mesures énergiques pour assurer l'approvisionnement de Paris en pain. Un colloque s'établit alors entre le Maire et les ouvriers, les seconds assaillant le premier de questions pressantes. (...) La foule restée dehors s'impatienta. (...) Chaumette, débordé, courut à la Convention prévenir de ce qui se passait. (...) La discussion recommença. (...) Du pain ! Du pain ! Enfin Chaumette revint de la Convention, en rapporta un décret au terme duquel le maximum des objets de première nécessité serait fixé dans les huit jours. Mais les ouvriers ne croyaient plus à la parole des

autorités. « Ce ne sont pas des promesses qu'il nous faut, c'est du pain et tout de suite. » se récrièrent-ils. Le lendemain 5, Tiger (parlant au nom des ouvriers) ayant harcelé Chaumette fut arrêté. (...)

Ceux que leurs adversaires affublèrent du nom d' « enragés » : Jacques Roux, Théophile Leclerc, Jean Varlet, furent en 1793 les interprètes directs et authentiques du mouvement des masses ; ils furent, comme n'hésita pas à l'écrire Karl Marx, « les représentants principaux du mouvement révolutionnaire ».

A ces trois noms doit être attaché celui de Gracchus Babeuf. Il ne s'associe certes que partiellement au mouvement des enragés. Il devait être davantage leur continuateur qu'il ne fut leur compagnon de lutte. Mais il appartient à la même espèce d'hommes (...) Tous quatre étaient des révoltés (...) Tous quatre avaient partagé la grande misère des masses. (...) Au nom de ce peuple qu'ils côtoyaient tous les jours, les enragés élevèrent une protestation qui va beaucoup plus loin que les doléances des modestes délégations populaires. Ils osèrent attaquer la bourgeoisie de front. Ils entrevirent que la guerre – la guerre bourgeoise, la guerre pour la suprématie commerciale – aggravait la condition des bras-nus ; ils aperçurent l'escroquerie de l'inflation, source de profit pour le riche, ruineuse pour le pauvre. Le 25 juin 1793, Jacques Roux vint lire une pétition à la barre de la Convention : « (...) La liberté n'est qu'un vain fantôme quand une classe d'hommes peut affamer l'autre impunément. (...) La république n'est qu'un vain fantôme quand la contre-révolution s'opère de jour en jour par le prix des denrées auquel les trois quarts des citoyens ne peuvent atteindre sans verser des larmes. » (...)

Les enragés eurent le mérite incontestable, face aux montagnards enfermés dans le légalisme parlementaire, de proclamer la nécessité de l'action directe. Ils eurent aussi le courage de s'attaquer aux réputations établies, à la plus haute, à celle à laquelle il était le plus dangereux de toucher. Ils osèrent s'en prendre à l'idole populaire qu'était Robespierre. Théophile Leclerc rangeait ce dernier parmi les « quelques despotes insolents de l'opinion publique ». Jacques Roux dénonçait prophétiquement « les hommes mielleux en apparence, mais sanguinaires en réalité ». (...) La Société des Femmes Révolutionnaires de Claire Lacombe poussa la témérité jusqu'à appeler Robespierre : « Monsieur Robespierre », injure impardonnable à l'époque. »

Note sur Claire Lacombe : « Avant la Révolution, elle avait commencé une assez bonne carrière d'actrice, notamment à Lyon et à Marseille. Au début de 1792, elle monta à Paris et fréquenta les Cordeliers. Le 10 août, elle participa à l'assaut des Tuileries avec un bataillon de Fédérés, ce qui lui valut une couronne civique. Pendant l'hiver 92-93, proche des Enragés (elle fut un temps la compagne de Leclerc), elle milita contre l'accaparement et le chômage. En février 93, elle fonda avec Pauline Léon la Société des Républicaines Révolutionnaires, société exclusivement féminine et très engagée sur le plan social. Le 12 mai, des femmes de cette société demandèrent le droit de porter des armes pour aller combattre en Vendée. Claire Lacombe joua un rôle important pendant les journées du 31 mai et du 2 juin. Elle participa aux délibérations de la Commune et poussa fortement à l'insurrection. En août, elle demanda dans une pétition à la Convention la destitution de tous les nobles de l'armée. Le 5 septembre, elle réclama carrément l'épuration du gouvernement... Les Jacobins s'en prirent alors à elle avec violence, l'accusant de toute sortes de délits : elle aurait volé des armes, caché des aristocrates, etc. Ces accusations

n'étaient pas très crédibles, mais elles étaient dangereuses à cette période, et Lacombe se défendit avec force. Elle se présenta le 7 octobre à la barre de la Convention et réfuta les arguments de ses adversaires. Elle osa dénoncer l'oppression dont les femmes étaient victimes, et ajouta : « Nos droits sont ceux du peuple, et si l'on nous opprime, nous saurons opposer la résistance à l'oppression. » Le gouvernement n'apprécia guère, et elle se retrouva quelques jours plus tard impliquée dans une curieuse affaire. Une rixe eut lieu entre des femmes de la Halle et des Républicaines Révolutionnaires. Les premières prétendirent, par la voix d'une députation à la Convention, que les secondes les avaient forcées de prendre le bonnet rouge. Prudhomme, dans les Révolutions de Paris, assura que c'était l'habit masculin que les Républicaines, qui le portaient parfois, avaient voulu forcer les « honnêtes » femmes de la Halle à revêtir. Ces dernières se seraient défendues avec succès, et auraient même fouetté Claire Lacombe, qui participait à l'incident. Le gouvernement révolutionnaire saisit aussitôt le prétexte : les Républicaines Révolutionnaires furent interdites, ainsi que tous les clubs féminins. Lacombe dut se cacher, et la chute des Hébertistes, après celle des Enragés, la mit dans une position inconfortable. Elle fut finalement arrêtée, le 31 mars 1794. Elle demeura un an en prison. Elle reprit ensuite son métier de comédienne, joua en province, puis revint à Paris. On n'a plus de traces d'elle après 1798. »

Lire aussi l'article du site sur les femmes révolutionnaires dans la révolution française.

Suite de l'extrait de « Bourgeois et bras nus » de Daniel Guérin :

Les jacobins étaient engagés dans une lutte à mort contre les vestiges de l'Ancien régime, puis à partir du 31 mai contre les girondins, ralliés aux royalistes ; ils menaient une guerre encore plus acharnée contre l'ennemi extérieur ; ils avaient donc une tendance naturelle à (...) voir dans la moindre opposition de l'avant-garde populaire (...) un acte inspiré par la contre-révolution. Mais ils avaient trop intérêt à sévir contre l'agitation sans-culottes en lui collant l'épithète infamant de « contre-révolutionnaire » pour qu'on puisse croire à leur entière bonne foi. Dans plus d'un cas, ils ne crièrent au complot royaliste que pour briser plus aisément l'agitation d'extrême gauche.

Le 4 septembre 1793, Robespierre prononça aux Jacobins un discours particulièrement venimeux : « Ces scélérats ont voulu égorger la Convention nationale, les jacobins, les patriotes. » (...) Les sans-culottes de 1793 n'apercevaient encore que confusément la confiscation de la révolution au profit exclusif de la bourgeoisie. Et leur haine de la contre-révolution l'emportait sur la colère que leur inspirait la vie chère et la rareté des subsistances. La malfaisance du pouvoir bourgeois ne s'était pas encore suffisamment manifestée à leurs yeux, au contraire, il avait fait preuve d'une capacité relative dans la lutte contre les vestiges abhorrés de l'Ancien régime. (...) Mais, en même temps, les plus avancés des bras-nus invoquaient, sur un ton amer de reproche, les sacrifices consentis, les privations acceptées ; ils s'indignaient de la cherté croissante de la vie, de la disette chaque jour aggravée, de l'impunité dont jouissaient les accapareurs et les mercantis, de la carence des autorités incapables de faire respecter la loi. Ils s'apercevaient que la dictature de "salut public" n'était pas dirigée seulement contre les aristocrates, mais aussi contre l'avant-garde populaire.

Mais la guerre obligeait la bourgeoisie à surmonter ses répugnances, à s'aassurer, au moins provisoirement, le concours des sans-culottes. Elle ne pouvait gagner la guerre, aussi bien à l'intérieur qu'aux frontières, que par l'énergie des bras-nus. (...) La révolution bourgeoise ne pouvait triompher que si les bras-nus voulaient bien continuer à verser leur sang pour elle.

Le conventionnel Baudot, dans ses "Notes historiques", projetait sur ce point la lumière : "Les hordes étrangères ne pouvaient être repoussées que par les masses ; il fallait donc les soulever et les intéresser au succès." (...) "La Convention, écrit Levasseur, devait se servir du zèle du pauvre, l'activer, le nourrir et le favoriser" (...) Mais il fallait y mettre le prix. Marat, dès 1791, n'avait appelé les prolétaires à la rescousse que par désespoir de voir la révolution entravée par l'imbécilité et par l'égoïsme de la bourgeoisie modérée. Il avait saisi que, pour obtenir le concours nécessaire des masses populaires, il fallait leur concéder des avantages immédiats. Il ne fut pas autre chose qu'un bourgeois révolutionnaire, mais plus précoce et plus conséquent que les autres.

Robespierre, en mars 1793, ne vit qu'un moyen de prévenir les désordres menaçants : c'était de "soulager la misère publique". Jeanbon Saint-André et Elie Lacoste ramassèrent cette opinion en une brève et frappante formule : "Il faut très impérieusement faire vivre le pauvre, si vous voulez qu'il vous aide à achever la révolution."

Un divorce dans la bourgeoisie révolutionnaire

Les girondins ne veulent pas payer le concours des bras-nus

Pour obtenir l'indispensable concours des bras-nus, la bourgeoisie révolutionnaire ne dut pas seulement faire quelques sacrifices matériels. Au préalable, elle dut s'amputer d'une partie de son personnel politique. La scission entre les montagnards et l'avant-garde populaire ne fut conjurée qu'au prix d'une scission entre possédants.

(...) Girondins et montagnards appartenaient à la même classe. Il n'y avait entre eux aucune divergence fondamentale. Ils étaient, les uns et les autres, des zélés défenseurs de la propriété privée. (...) Girondins et montagnards dénoncèrent avec une égale horreur la "loi agraire", la communauté des biens. Ils avaient la même crainte de la démocratie directe, de l'intervention du peuple souverain en armes dans la vie publique, du fédéralisme populaire, le même attachement à la fiction parlementaire et à la légalité, au centralisme politique. Les uns et les autres étaient des adeptes convaincus du libéralisme économique.

(...) Cependant, le conflit entre girondins et montagnards n'éclata pas pour une simple question d'ambition, d'amour propre, de rivalité politique. Il mit aux prises, non pas deux classes, mais deux fractions d'une même classe ; les uns n'hésitèrent pas à solliciter le concours des bras-nus pour sauver la révolution bourgeoise et poursuivre la guerre jusqu'à la victoire ; les autres en arrivèrent à transiger avec la contre-révolution intérieure et extérieure plutôt que de payer le prix et de lâcher la bride, même temporairement, aux sans-culottes.

Reste à établir pourquoi une fraction de la bourgeoisie révolutionnaire se résigna à mettre sa main dans la main rude du peuple, tandis que l'autre s'y refusa. (...) L'attitude différente de la

Gironde et de la Montagne vis-à-vis des bras-nus prenait sa source dans une différence d'intérêts. Les girondins étaient soutenus par la bourgeoisie intéressée au commerce et à l'exportation des biens de consommation. (...) Les montagnards, au contraire, représentaient la fraction de la bourgeoisie à qui l'inflation, l'acquisition des biens nationaux, les fournitures aux armées et, plus tard, les fabrications d'armes procurèrent des bénéfices énormes. Il n'y avait pas d'ailleurs de cloison étanche entre les deux fractions. (...)

La bourgeoisie révolutionnaire gagna assez d'argent pour pouvoir se permettre d'abandonner les miettes du festin aux bras-nus. Elle se résigna à subir quelques mesures de contrainte, puisque ses profitables opérations ne pouvaient continuer qu'à ce prix. (...) Ne voulant consentir aucun sacrifice, les girondins ne se montraient pas moins opposés à toute mesure susceptible de soulager les conditions d'existence des masses. (...) La Commune parisienne avait mis en route, après le 10 août, de grands travaux d'intérêt public. Le gouvernement girondin ne trouva rien de mieux que de réduire les salaires (26 septembre 1792), puis de licencier les ouvriers (18 octobre 1792). (...) Les girondins se montraient irréductiblement hostiles à toute taxation des denrées de première nécessité. (...)

En un mot les girondins préféraient arrêter la révolution plutôt que d'acheter le concours des bras-nus. Or, en révolution, s'arrêter, c'est reculer. Fatigués de la révolution, les girondins, par une pente insensible, glissèrent dans les bras des royalistes. Du fait qu'ils tournaient le dos à la révolution, ils ne pouvaient plus considérer comme définitive l'expropriation des biens du clergé et des émigrés. Ils répugnaient donc à retirer leurs capitaux du commerce pour les investir en biens nationaux (...) Parallèlement à leur glissement vers la contre-révolution à l'intérieur, les girondins louchèrent vers une transaction à l'extérieur. Ils avaient voulu cette guerre mais ils l'avaient voulue rapide et offensive. Le résultat : une guerre défensive, la France envahie et coupée du monde entier, une guerre révolutionnaire, animée par l'énergie de la plèbe. D'où leur volte-face. (...) Dumouriez s'était fait battre à plate couture et avait dû évacuer précipitamment la Belgique. De nouveau, la France fut menacée par l'invasion. A Paris, on revit l'atmosphère de septembre 1792. Les faubourgs se levèrent, exigèrent des mesures de terreur et de salut public.

Les sections demandèrent l'institution d'un tribunal criminel révolutionnaire (...) Robespierre demanda un gouvernement fort (...) Le 21 mars, à la nouvelle de la défaite de Neerwinden, l'Assemblée, sur la pression de l'avant-garde populaire, décréta la formation dans chaque commune de comités de surveillance, composés de douze sans-culottes.

Epouvantés par le caractère révolutionnaire que prenait la guerre, les girondins firent des sondages de paix auprès du gouvernement britannique." Le 2 avril, Dumouriez, dans un brusque coup de tête, invita ses soldats à marcher sur Paris « pour faire cesser la sanglante anarchie qui y règne » et « purger la France des assassins et des agitateurs ». De complicité avec le général autrichien Cobourg, il avait formé le projet de briser la Commune révolutionnaire, de dissoudre les Jacobins, de procéder à de nouvelles élections et de rétablir la monarchie. Mais il ne fut pas suivi, et, coupé de son armée, il passa seul ou presque, à l'ennemi.

Une fraction importante de la bourgeoisie de 1793 en arriva, pour servir ses intérêts particuliers, à trahir les intérêts généraux de la révolution bourgeoise. L'autre fraction, celle dont les intérêts étaient liés à la continuation de la guerre et de la révolution, se résigna à la

rupture. Entre les deux scissions, celle avec la Gironde ou celle avec les bras-nus, elle dut choisir (...) La Montagne ne pouvait se dispenser de faire appel au peuple, mais dans une mesure rigoureusement circonscrite : le peuple devait se borner à exercer une pression sur l'Assemblée (...) à inspirer à la Convention le courage de se donner le coup de bistouri. (...) Pour organiser la pression populaire, on ne rechigna pas à utiliser les organes extra-légaux qui avaient déclenché les mouvements du 10 août 1792 et du 10 mars 1793. Le moyen était risqué mais il n'y en avait pas d'autre. (...) Le 5 mai, la section du Contrat social invita les 48 sections à désigner les délégués pour former un « Comité central révolutionnaire ». La réunion se tint le 12 et regroupa 80 membres. (...) Les Jacobins n'agissaient qu'en sous-main ; ils laissaient l'initiative du mouvement à des comités sans sanction officielle (...) La Commune officielle, où dominaient les Jacobins (...) s'appliquait à camoufler l'activité clandestine du Comité central révolutionnaire. (...) Mais le jeu n'était pas sans risques. L'avant-garde populaire n'allait-elle pas, dans un élan irrésistible, dépasser les limites fixées ? Au dernier moment, à la veille même de la crise, Robespierre comprit que les organes réguliers et légaux devaient rentrer en scène, sous peine d'être débordés. (...) Cependant Robespierre et les chefs montagnards n'avaient pas perdu tout contrôle sur les événements ; ils avaient encore plus d'un tour dans leur sac : après s'être joués des girondins, ils se jouèrent des enragés. (...) Fait singulier : le Comité insurrectionnel était primitivement composé de 9 membres. mais, au dernier moment, on lui en ajouta un dixième et, mieux encore, le nouveau venu réussit à s'emparer de la présidence. C'était Dobsen. Si l'insurrection populaire fut contenue le 31 mai, Robespierre et les montagnards le lui durent pour une bonne part.

(...) Dobsen fut, à cette heure critique, le fil ténu qui relia l'avant-garde populaire à la bourgeoisie révolutionnaire. Les enragés comprirent tout de suite qu'ils avaient été joués par lui et manifestèrent à son égard de l'indignation. (...) Désormais, les enragés ne formaient plus au sein du Comité central révolutionnaire qu'une minorité impuissante. Contre eux, le président, Dobsen, le maire, Pache, le procureur de la Commune, Chaumette, le substitut du procureur, Hébert, firent chorus. (...) La bourgeoisie révolutionnaire ne craignait pas seulement que les enragés fassent prendre à la Commune des mesures "exagérées" sur le plan politique ; elle savait bien que la vague de fond populaire était propulsée par des revendications économiques, et elle redoutait par-dessus tout qu'à la faveur de la lutte contre les girondins ne se posât soudain la question sociale. (...)

Cependant, le danger de guerre civile n'était pas encore conjuré. Le canon d'alarme, tiré dans la journée avec l'assentiment de la Commune, avait fait descendre les bras-nus dans les faubourgs, en direction de la Convention. De leur côté, les sections bourgeoises, dans lesquelles les girondins dominaient, s'étaient portées au secours de l'Assemblée. Trente à quarante mille hommes, appartenant aux deux partis antagonistes, étaient rassemblés aux alentours du palais des Tuileries.

(...) Après deux jours de tergiversations, la majorité de la Convention ne se décidait toujours pas à voter l'arrestation des chefs girondins. Il fallut bien recourir à de plus grands moyens. Le tocsin, sonné à nouveau le soir du 1er juin, convoqua pour le lendemain, autour de l'assemblée, une foule immense, évaluée à près de 100.000 personnes. Paris était descendu dans la rue. Les montagnards pourraient-ils continuer leur jeu subtil ? Au dernier moment, le mince fil qui rattachait l'insurrection à la légalité n'allait-il pas casser ? Jusqu'au dernier moment, leur virtuosité ne se démentit pas. Ils firent entourer la Convention par des

bataillons de la Garde Nationale triés sur le volet et entièrement sûrs : cinq à six mille hommes. (...)

La Montagne se serait volontiers contentée d'écraser les girondins du pouvoir par un vote de la Convention obtenu sans bruit. Elle se serait passée de ce branle-bas de combat, du tocsin appelant deux fois de suite le peuple à l'insurrection, des 100.000 sans-culottes lâchés dans la rue (...) Mais si cette scène de divorce entre bourgeois, qui eût pu se dérouler entre quatre murs, avait pris la forme d'un éclat public, c'étaient les girondins qui en portaient la responsabilité. Depuis le début de la querelle, ils n'avaient cessé de provoquer la rupture.

(...) La scission entre bourgeois et bras-nus avait été évitée. par des concessions appropriées, la bourgeoisie montagnarde avait réussi à capter l'énergie des bras-nus, à la faire servir à la défense de la révolution menacée.

Qu'advint-il des enragés qui, un moment, avaient été à la tête de l'avant-garde populaire ? La Montagne, en mettant à exécution une partie de leur programme, leur avait enlevé l'audience des sans-culottes. (...) Depuis quelques temps déjà, les chefs jacobins s'appliquaient à saper l'audience des enragés. Mais ils ne se risquèrent à leur fermer tout à fait la bouche qu'en septembre. (...)

Les enragés avaient mené campagne contre la vie chère et l'agiotage, avec un réel succès. ils avaient réussi à entraîner dans leur sillage non seulement un certain nombre de sections mais aussi le club des Cordeliers, et bien qu'avec réticences, la Commune, et jusqu'aux jacobins eux-mêmes.

Ce fut à la tête d'une importante députation que Jacques Roux se présenta, le 25 juin, à la barre de la Convention, et il donna lecture de sa pétition avec l'autorité d'un homme qui se sent soutenu et qui a conscience de traduire les sentiments du grand nombre. (...) Les enragés n'avaient pas seulement attiré les plus révolutionnaires des sans-culottes parisiens. Ils avaient entraîné dans leur sillage les plus révolutionnaires des femmes. Responsables de l'approvisionnement du foyer, elles ressentaient plus directement encore que les hommes les souffrances consécutives à la vie chère, à la disette. Les émeutes contre la vie chère, en février, en juin 1793, avaient été surtout l'œuvre des femmes. La Société des Républicaines révolutionnaires fut en quelque sorte la section féminine du mouvement des enragés. Elle avait été créée le 10 mai, dans le feu de la lutte contre la Gironde, par un jeune artiste, Claire Lacombe. Dès le début, la société avait conjugué étroitement l'action économique avec l'action politique, celle contre la hausse des prix et celle pour la liberté.

Mais, les girondins vaincus, les jacobine eurent moins besoin du concours des femmes, surtout lorsqu'ils virent les Républicaines révolutionnaires faire cause commune avec les enragés. A leur séance du 16 septembre, Claire Lacombe fut injuriée et mise dans l'impossibilité de se défendre. (...) Quelques instants plus tard, Claire Lacombe était sous les verrous ; elle devait cependant être remise en liberté le lendemain.

Les Républicaines révolutionnaires ne se laissèrent pas intimider pour autant. Elles redoublèrent au contraire d'activité. (...) Le 30, elles se présentèrent au Conseil général de la Commune et Claire Lacombe réclama en leur nom des visites domiciliaires chez les marchands, seul moyen de faire appliquer le maximum. (...)

Claire Lacombe et ses sœurs étaient en butte à l'hostilité toute particulière des femmes de la halle. Leur campagne en faveur du maximum et de sa rigoureuse application avait indisposé ces dernières dont la disette réduisait considérablement les affaires. (...) Elles insultèrent et menacèrent les militantes. Les adversaires des Républicaines révolutionnaires tirèrent parti de ces incidents. (...) Anas, le rapporteur de l'Assemblée, osa soutenir que les Républicaines révolutionnaires avaient voulu troubler Paris dans l'intérêt des Girondins. Puis, élargissant le débat, il se livra à une violente diatribe antiféministe. Les femmes devaient rester au foyer et étaient impropres à la vie publique. "Il n'est pas possible que les femmes exercent les droits politiques." Les bourgeois de la Convention applaudirent à tout rompre ce langage réactionnaire et décrétèrent la suppression des clubs et sociétés populaires de femmes, sous quelque dénomination que ce fût.

(...) Avant d'éliminer Jacques Roux par des moyens policiers, il fallait lui enlever ses points d'appui dans les masses, le perdre aux yeux des sans-culottes, le déloger des diverses assemblées qu'il avait réussi, plus ou moins, à entraîner dans sa campagne. A commencer par la Société des jacobins. Le 26, Robespierre y déclara la guerre au chef des enragés. Pour le perdre, il n'hésita pas à présenter Jacques Roux comme un "agent de l'étranger".

(...) Le 1er juillet, le Conseil général de la Commune, "considérant que le citoyen Jacques Roux a été chassé des sociétés populaires pour ses opinions anticiviques", désapprouva à l'unanimité sa conduite. (...) Dans "L'ami du peuple", Marat le traita d'"intriguant cupide (...)"

Cependant la section des Gravilliers n'abandonnait pas Jacques Roux. Elle fit, les 22 et 25 août, deux démarches en sa faveur à la commune. (...) La société des jacobins décida finalement de le déférer au comité révolutionnaire de sa section. Entré libre dans la salle des jacobins, Jacques Roux en sortit prisonnier. (...) Le 28 novembre, le comité révolutionnaire de la section des Gravilliers d'incarcérer neuf partisans de Jacques Roux. (...) Le 10 février, le chef des enragés, décidé d'échapper au tribunal révolutionnaire ; se suicida. (...)

Ce fut au début de septembre 1793 que les hébertistes après avoir contribué à la liquidation des enragés, prirent leur succession à la tête des masses. Ils se servirent de l'effervescence des faubourgs pour arracher un certain nombre d'avantages politiques auxquels ils étaient directement intéressés. mais, en même temps, ils s'appliquèrent à canaliser, à dériver le mouvement populaire, à détourner des revendications d'ordre purement économique qui avaient prévalu en juillet-août et qui risquaient de conduire à un conflit social.

Le 4 septembre, une foule composée presque exclusivement d'ouvriers avait envahi l'Hotel de ville et son porte-parole, Tiger, avait réclamé du pain. Lorsque Chaumette revint de la Convention, ne rapportant qu'une promesse, la colère des bras-nus éclata.

La pression populaire persistait, malgré tous les calmants que lui administraient les plébéiens hébertistes et la bourgeoisie révolutionnaire dut finalement tenir l'engagement qu'elle avait dû prendre, celui d'entrer dans la voie de la taxation. Et ce fut, le 29 septembre, le vote de la loi du maximum suivi de toute une série de mesures de contrainte visant à faire réapparaître les marchandises sur les marchés et dans les boutiques.

Ces moyens radicaux rendirent pour un temps la question des subsistances moins aiguë. C'est alors que les hébertistes estimèrent le moment favorable pour dériver le mouvement

des masses vers un terrain moins brûlant que le terrain économique, vers des formes de lutte n'opposant pas directement les bras-nus aux bourgeois. Ils ouvrirent la campagne dite de déchristianisation.

Elle ne débuta pas à Paris même. les hébertistes jugèrent plus prudent de tâter d'abord le terrain en province. (...) Chaumette quitta donc Paris pour Nevers (...) Les hébertistes avaient trouvé dans le représentant en mission Joseph Fouché l'homme qu'il leur fallait. (...) Chaumette fut l'inspirateur et le guide de Fouché. Avant son arrivée dans la Nièvre, le second y avait plutôt fait figure de modéré ; il n'avait pas pris de mesure particulière contre la religion et contre les prêtres ; sous l'influence du premier, il réunit le 26 septembre à Moulins la société populaire dans l'église paroissiale Notre-dame et prétendit qu'il avait mission de "substituer aux cultes superstitieux et hypocrites auxquels le peuple tient encore malheureusement celui de la république et de la morale naturelle".

Le 10 octobre, il prit un arrêté en conséquence : "Tous les cultes des diverses religions ne pourront être exercés que dans leurs temples respectifs (...) La République ne reconnaissant point de culte dominant ou privilégié, toutes les enseignes religieuses qui se trouvent sur les routes, sur les places, et généralement dans tous les lieux publics, seront anéanties (...) Dans chaque municipalité, tous les citoyens morts, de quelque secte qu'ils soient, seront conduits au lieu désigné pour la sépulture (...) lieu où s'élèvera une statue représentant le sommeil. Tous les autres signes seront détruits." (...)

Les hébertistes parisiens n'avaient plus qu'à s'autoriser du précédent nivernais. (...) Le 1er novembre, les déchristianisateurs firent admettre à la Convention une députation de citoyens nivernais qui demanda la suppression des ministres du culte catholique.

La campagne de déchristianisation avait accueilli l'adhésion non seulement du Conseil général de la Commune, mais des sections, des sans culottes eux-mêmes. Le 6 novembre, un organisme de coordination (...) le Comité central des sociétés populaires, vint donner lecture aux jacobins d'un projet de pétition à présenter à la Convention et tendant à supprimer la rémunération des prêtres. Le 8, ce fut le tour de la Commune d'entendre lecture de la pétition. Elle fut fort applaudie. (...) Les sans-culottes des sections emboîtaient le pas et la Convention semblait acquiescer

Tard dans la soirée du 6, après la séance du club des jacobins, une délégation du comité central des sociétés populaires se rendit chez l'évêque de Paris, Gobel. Le vieillard dormait. on le réveilla. On lui fit comprendre que l'heure était venue de se démettre de ses fonctions ecclésiastiques. (...) Le 13, l'Assemblée décréta que toutes les autorités constituées étaient autorisées à recevoir des ecclésiastiques et ministres de tout culte la déclaration qu'ils abdiquaient leur qualité.

(...) Les déchristianisateurs se crurent maîtres de la situation. le succès du mouvement qu'ils avaient déclenché dépassait leur attente. (...) Les sans-culottes se passionnèrent pour la déchristianisation. (...) Les servitudes de l'Ancien Régime s'étaient toutes écroulées sous la hache de la révolution ; une seule n'avait pas encore été complètement abattue : l'Eglise. Pour achever la révolution il fallait que les complices du seigneur et du riche fussent chassés.

Cependant le préjugé religieux, héritage des siècles, était terriblement lourd à soulever, plus lourd que l'Ancien Régime lui-même, et, sans une aide extérieure, le peuple n'eut pas osé accomplir le geste libérateur. Ce geste, les déchristianisateurs l'avaient accompli pour lui. (...) Les sans-culottes eurent le sentiment qu'on venait de les décharger d'un grand poids. Ce fut une explosion de joie, un cri de délivrance. "Un torrent" maugrèrent ensemble Danton et Robespierre.

Les bras-nus donnèrent libre cours à leur fantaisie, à leur verve. C'est à qui fêterait avec le plus d'éclat, avec le plus d'humour, la libération du genre humain. (...) Des représentations extraordinaires furent jouées (...) Une troupe d'hommes revêtus d'habits sacerdotaux, portant bannières et croix, s'en dépouillèrent soudain et l'on vit sauter en l'air étoles, mitres, chasubles et dalmatiques aux cris de "Vive la liberté" et au son de la Carmagnole. Sur les airs révolutionnaires, l'imagination au pouvoir inventa de nouveaux refrains :

Abbés, chanoines gros et gras, Curés, vicaires et prélats, Cordeliers fiers comme gendarmes Capucins, Récollets et Carmes, Que tout disparaisse devant le peuple sans-culotte !

La vague de fond populaire entraîna les déchristianisateurs au-delà de leurs intentions. On ne pouvait, en effet, s'arrêter en chemin. La logique populaire se refusait aux demi-mesures : si les prêtres étaient des charlatans, comme on venait d'aider le peuple à en prendre conscience, pourquoi bannir seulement les manifestations extérieures du culte ? Pourquoi priver seulement les hommes noirs de leur salaire et les laisser exercer librement leur fonction nocive ? On avait mis le doigt dans l'engrenage. (...) Bientôt, on s'attaqua aux églises elles-mêmes. (...) La décision d'abolir le culte ne vint pas d'en haut, mais d'en bas, des sections, des sans-culottes eux-mêmes. L'une après l'autre, les sections de Paris fermèrent les églises ou les désaffectèrent. Le Conseil général de la Commune n'eut plus qu'à entériner cette unanimité. Le 23 novembre, après le réquisitoire de Chaumette, il arrêta que toutes les églises ou temples de toutes religions et de tous cultes qui ont existé à Paris seraient sur le champ fermées, et que quiconque demanderait l'ouverture soit d'un temple soit d'une église serait arrêté comme suspect. (...) En de nombreuses régions, la rupture entre les paysans et leurs prêtres fut tout à fait sérieuse et profonde. (...) Il y eut certes des régions où la déchristianisation suscita d'assez fortes résistances, régions arriérées, depuis toujours réfractaires à la révolution, et qui virent dans la suppression du culte catholique une occasion nouvelle de témoigner leur hostilité au régime. La Bretagne se plaça en tête des récalcitrants. (...) Ce qui frappe, par contre, c'est l'aisance avec laquelle les masses, aussi bien urbaines que rurales, acceptèrent la suppression du culte catholique. (...) Toutefois, la religion fut-elle vraiment extirpée de la conscience paysanne ? L'affirmer serait sous-estimer les mobiles d'ordre économique et social qui poussent l'homme misérable à chercher un refuge, une consolation, dans l'idée de dieu. La révolution n'améliora pas la condition humaine au point de permettre à l'homme de se passer de dieu.

(...) Il n'était possible de mener jusqu'au bout l'œuvre de déchristianisation entreprise, d'extirper définitivement le christianisme du cœur de l'homme que si l'on parvenait à modifier les causes profondes qui font éprouver à l'homme le besoin de dieu. Si on n'allait pas jusque là l'œuvre accomplie ne pouvait être que superficielle et elle risquait d'être éphémère (...) Le bonheur sur terre dont un Saint-Just ne fit que rêver eût pu seul détourner les hommes de la recherche du bonheur céleste. Mais la révolution bourgeoise était incapable de rendre le peuple heureux sur terre. Elle remplaça les vieilles formes d'assujettissement par de

nouvelles. Si, temporairement et pour obtenir leur concours dans la lutte contre l'ennemi intérieur et extérieur, elle fit quelques concessions aux bras-nus, celles-ci n'améliorèrent que très faiblement, et pendant une très brève période, leurs conditions d'existence.